



## LA DOUANE SAISIT 13 MILLIONS DE CIGARETTES DE CONTREFAÇON

**Mardi 31 mai 2022, la Douane a saisi 13 millions de cigarettes dans une usine de torréfaction à Berlare et ce grâce à la coopération entre les services de Douane de Bruges, Gand, Anvers et Liège.**

L'usine de torréfaction du café servait de couverture pour le commerce des cigarettes de contrefaçon. La Douane a également trouvé 1,8 tonne de café sur lequel des droits d'accises avaient été payés.

Les cigarettes contrefaites proviennent de 4 marques différentes : Marlboro Red, Marlboro Gold, Lambert & Butler et Rothmans.

Ces cigarettes représentent 5,125 millions d'euros d'accises et de TVA élundés.

Cette saisie s'inscrit dans le cadre d'une enquête plus large sur la contrebande de cigarettes de la Belgique vers la France.

Depuis le début de cette année, la Douane a déjà saisi 193 cigarettes de contrefaçon. En 2021 et 2020, il y a eu respectivement 279 et 410 millions de cigarettes saisies par la Douane.